



# Un site internet sur les mares d'Ile-de-France

- contenu - Actualités France et international -



Date de mise en ligne : mardi 3 décembre 2013

## **Description :**

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) et Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, viennent de lancer « Si les mares m'étaient comptées », un site internet dédié à l'inventaire participatif et au suivi des mares franciliennes.

---

OIEau

---

Mares franciliennes en danger : une enquête participative pour les préserver

Face au constat alarmant de la disparition des mares en France (entre 30 et 50 % d'entre elles ont disparu depuis 1950), la SNPN a initié en 2010 un inventaire régional de ces milieux. L'objectif de ce programme de science participative est d'établir un état des lieux de ces micro-zones humides indispensables à la survie de nombreuses espèces faunistiques et floristiques, parfois rares et menacées. Au-delà du simple recensement, il s'agit d'impulser une véritable dynamique régionale de préservation de ces milieux.

Comment participer à l'inventaire des mares d'Île-de-France ?

Tout le monde peut participer, selon deux protocoles distincts :

1 - Au cours de vos promenades, notez la localisation et l'état des mares que vous observez. Des inventaires naturalistes (amphibiens, odonates, flore) pourront également être réalisés par les plus aguerris.

2 - Vous pouvez également contacter la SNPN pour demander une carte des mares pré-localisées sur votre commune et qui n'ont pas encore été visitées. Vous pourrez ainsi partir à leur recherche !

Des outils pour vous aider à caractériser au mieux les mares que vous rencontrerez sont à votre disposition sur <http://www.snpn.mares-idf.fr/>. Vos observations effectuées, il vous suffit ensuite de vous connecter au site pour y déposer vos données.

Les informations collectées permettront de compléter les connaissances régionales sur ces milieux, de mettre en place un suivi à long terme et de mener des actions de préservation en faveur de ces remarquables micro-zones humides.

Un important travail d'analyse cartographique réalisé par la SNPN a permis d'identifier plus de 22 250 mares sur le territoire francilien. Environ un tiers d'entre-elles a été visité et signalé sur le site de l'opération, grâce au soutien et à la participation de l'ensemble des bénévoles et des structures partenaires (structures publiques, collectivités, associations). Malgré ces résultats encourageants, le travail à fournir reste important : près de 15 000 mares doivent encore être confirmées !